

Assemblée constitutive Grand Fribourg  
Monsieur Carl-Alex Ridoré, Préfet de la Sarine, Président de  
l'Assemblée constitutive

Fribourg, le 14 juin 2019

### **Questionnaire de consultation Grand Fribourg : Prise de position de l'ABF-VFB**

*Point 11 : Maisons de quartier intergénérationnelles*

*Préserver et développer la cohésion sociale, la qualité de vie et l'accès au logement.*

*Etes-vous favorable à cette proposition ?*

*X OUI*

*Remarques :*

L'ABF est tout à fait favorable à cette suggestion. Les discussions qui ont été menées lors d'une soirée de réflexion au sein de l'association ont conduit à des conclusions du même ordre :

Les bibliothèques doivent évoluer vers

- Des lieux de fréquentation communs, à la portée de toutes et tous
- Des lieux de rencontre pour tous-toutes sans l'obligation de consommation
- Des lieux sociaux où d'autres offres sont proposées, par ex. des repas pour les seniors, ou pour les écoliers (Mittagstisch), des activités de différentes associations, des cours, des fablabs, etc.

Cela nécessite d'avoir des horaires très étendus, comme c'est mentionné au point LL86.

Une bibliothèque pourrait soit se situer au centre d'une structure réunissant différentes activités, soit constituer une partie importante d'une structure telle qu'une maison de quartier intergénérationnelle, en y hébergeant des offres culturelles, informationnelles et ludiques pour toutes et tous. Pour les offres interculturelles, une bonne collaboration avec LivrEchange, le centre de compétences en matière d'interculturalité dans des bibliothèques, est indispensable.

*Autres remarques :*

L'ABF est très heureuse du fait que les bibliothèques ont été bien prises en compte dans le rapport. Elle constate qu'il contient des propositions innovantes et ouvertes les concernant. Ces propositions se distribuent selon 2 axes principaux :

- Propositions concernant l'organisation et la gestion des bibliothèques
  - LL49 : Dynamiser les bibliothèques, proposer des bibliothèques vivantes et accessibles à tous, harmoniser les services offerts par les différentes bibliothèques (décentralisation des activités : par exemple à Fribourg, les équipes d'animation se déplacent dans les plus petites bibliothèques
  - LL50 : Professionnaliser les bibliothèques (bibliothécaires diplômé-e-s, animateurs/animateuses) avec gestion centralisée au niveau de la grande commune
  - LL51 : Créer un réseau de bibliothèque du Grand-Fribourg avec catalogue commun pour harmoniser et développer les prestations au bénéfice de l'ensemble de la population

L'idée d'une gestion centralisée avec des accès et des animations décentralisés va tout-à-fait dans le sens de ce que l'ABF essaie de promouvoir.

- Propositions concernant l'intégration des bibliothèques à la vie en société

Ces propositions sont énoncées clairement dans le paragraphe « Vie en société » (p. 27). On y propose de créer des lieux multifonctionnels en utilisant un même lieu pour différentes fonctions (LL87) et on cite les bibliothèques. Au point précédent (LL86), des bibliothèques québécoises sont données en exemple pour la volonté de « mettre en place des structures de manière à créer des espaces intergénérationnels, interculturels ».

La synthèse effectuée sous SL7 (page 34) suscite notre pleine adhésion. Cette volonté d'intégration correspond très bien aux fonctions d'une bibliothèque énoncées dans l'argumentaire publié par l'ABF à la fin 2016 « A quoi servent les bibliothèques ? Un argumentaire en faveur des bibliothèques fribourgeoises »

([https://abf-vfb.jimdo.com/app/download/11384604849/ABF\\_depliant\\_FR.pdf?t=1513678206](https://abf-vfb.jimdo.com/app/download/11384604849/ABF_depliant_FR.pdf?t=1513678206)).

Pour les bibliothécaires fribourgeois-e-s, une bibliothèque doit être un outil au service de l'enseignement, un lieu de rencontre, un soutien à l'évolution numérique, un outil de formation tout au long de la vie, une institution culturelle à part entière.

Les bibliothèques gagneraient à être proches ou regroupées avec des bureaux d'information, de quartier. Elles pourraient jouer un rôle plus marqué dans le cadre de la politique de l'enfance et de la jeunesse, mais aussi pour les personnes âgées ou pour les migrant-e-s. On parle sous LL17 de « mettre en réseau les accueils avec les autres activités, profiter des synergies », puis sous LL39 de « créer des "maisons-ressources" pour tous, multi-fonctionnels ». Une partie de l'infrastructure pourrait être partagée, comme des salles servant à des rencontres. Tout cela serait certainement très favorable pour améliorer la cohésion sociale et créer une dynamique dans ce sens.

La plupart des points figurant dans le rapport ont été mentionnés et relevés comme souhaitables lors d'une soirée de réflexion organisée par L'ABF en novembre 2018 (comme mentionné dans la réponse 11), notamment la nécessité de rendre les bibliothèques vivantes et accessibles pour toutes-tous ainsi que d'avoir un catalogue commun.

En outre, l'ABF considère comme important

- La gratuité des prestations des bibliothèques pour toutes-tous (comme c'est déjà le cas à la BCU) ou au moins la gratuité pour enfants et jeunes jusqu'à 16 ans.
- De bonnes conditions de travail pour les bibliothécaires, sans différences au niveau de la commune de Grand-Fribourg : emplois fixes (et non payés à l'heure comme c'est maintenant le cas dans plusieurs communes de l'agglomération), possibilité de se former pendant son temps de travail. Le principe d'une professionnalisation est énoncé sous LL50.
- La possibilité d'étendre les heures d'ouverture et de disposer des aménagements pour diversifier les offres (comme cela sera le cas de la « maison intergénérationnelle »).
- La mutualisation du personnel (spécialisation par tâches).
- Le développement de l'offre numérique dans les bibliothèques ainsi que le soutien des citoyens pour qu'ils développent des compétences de recherche, d'utilisation de l'information de manière responsable et des connaissances dans le domaine de l'informatique.
- Le développement des offres interculturelles dans les bibliothèques - ceci en collaboration avec LivrEchange comme centre de compétence en matière d'interculturalité et du plurilinguisme.
- Une étroite collaboration avec les écoles. Les écoles devraient considérer les bibliothèques comme des partenaires en matière de la promotion de la lecture et comme des outils indispensables au service de l'enseignement. Il serait judicieux de préciser que les élèves devraient avoir un accès régulier aux bibliothèques, plusieurs visites de classe par an, et des occasions de s'y rendre pour emprunter et rendre des documents.
- La reconnaissance des bibliothèques comme outil de formation tout au long de la vie.

En mettant à disposition suffisamment de ressources pour développer les bibliothèques et former les bibliothécaires dans ce sens, le réseau des bibliothèques de Grand Fribourg ne serait pas seulement à même d'atteindre une grande partie de la population, mais servirait aussi de modèle au développement des bibliothèques dans le district ainsi que dans tout le canton.

## **Pour le comité de l'Association des Bibliothèques Fribourgeoises**

Pierre Buntschu, président

Thérèse Salzmann, coordinatrice des bibliothèques de lecture publique

Président / Präsident: Pierre Buntschu  
Coordinatrice / Koordinatorin: Thérèse Salzmann

☎ 026 402 67 42  
☎ 026 305 13 26

presidence@abf-vfb.ch  
therese.salzmann@fr.ch

Site Internet : <http://www.abf-vfb.ch>

Blog : <https://fribiblio.org>